

Amendement permettant l'application des dispositions des deux derniers alinéas de l'article 99 et du dernier alinéa de l'article 55 du Règlement

ART. 3

N° 1245

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2010

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1245

présenté par
M. Michel Raison, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 3

À la première phrase de l'alinéa 30, substituer aux mots :

« au premier alinéa de »,

le mot :

« à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.